

MEMOIRE I ACCIDENT FERROVIAIRE DE BRETIGNY-SUR-ORGE : UNE CEREMONIE RESTREINTE ORGANISEE CE 12 JUILLET EN HOMMAGE AUX VICTIMES.

lundi 13 juillet 2020, par [Thémis](#)

Hier, en hommage aux victimes du déraillement de Brétigny-sur-Orge du 12 juillet 2013, était organisé par l'association Entraide et Défense des victimes de la catastrophe de Brétigny-sur-Orge un dépôt de gerbe au niveau du quai n°1 et du parvis de la gare.

En effet en raison de la conjoncture liée au Covid-19, seulement quelques victimes ou familles de victimes participaient à ce recueillement ainsi que le sénateur de la circonscription, le maire de la ville et un responsable de la SNCF.

La cérémonie d'hommage officielle en présence des autorités se tiendra quant à elle le 10 octobre prochain.

Pour la première fois, les victimes et les familles se réunissaient avec la perspective certaine d'un procès puisque les juges d'instruction ont récemment décidé de renvoyer devant le tribunal correctionnel les deux entités de la SNCF : SNCF Réseau et SNCF Mobilités pour homicides et blessures involontaires ainsi que le chargé de la surveillance des voies du secteur de Brétigny lors du déraillement. Le tribunal judiciaire d'Evry Courcouronnes devra donc statuer sur les responsabilités pénales de ce drame.

Ce procès qui permettra d'apporter un éclairage sur les faits, laissera aussi aux victimes la possibilité de comprendre ce qu'il s'est passé mais également d'avancer dans leur reconstruction.

Nous n'oublions pas les 7 personnes disparues dans ce drame, les 70 autres blessés ainsi que leurs proches.



